



Bilan annuel de la certification FSC® - Sylvamo Forêt Services

Comme chaque année, nous vous présentons notre bilan d'activité durable. En effet, Sylvamo Forêt Services s'engage à gérer de manière responsable les ressources naturelles qu'ils utilisent pour mener à bien leurs missions, en adoptant et promouvant auprès de ses partenaires, propriétaires et gestionnaires de forêts, des pratiques en faveur de la gestion durable à travers deux systèmes de certification internationalement reconnus : PEFC™ et FSC®.

Objectif et organisation de la certification FSC

Depuis 2011, International Paper dispose d'une équipe dédiée « gestion durable » qui a pour mission de conseiller et d'orienter les propriétaires forestiers soucieux de mettre en place une gestion responsable FSC de leurs forêts. En Janvier 2019, nous avons créé Forêt Services pour développer nos services aux propriétaires.

L'objectif de cette équipe est de proposer au cas par cas des itinéraires et des outils de gestion forestière répondant aux critères et exigences des systèmes de certification forestière.

Nos équipes développent et mettent en œuvre des documents de gestion forestière appelés « Livret de gestion FSC ». Cet outil préconise pour chaque parcelle, des itinéraires sylvicoles adaptés et valide l'engagement du propriétaire à respecter les Cahiers des Charges Sylviculture et Exploitation du Comptoir des Bois de Brive.



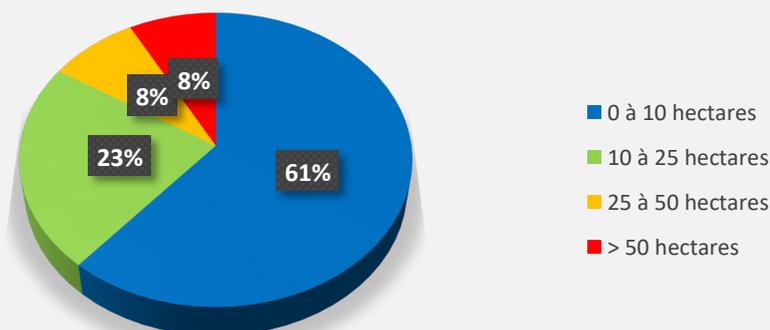
Quelques chiffres

Notre équipe comprend **15 salariés** répartis sur quatre sites (Brive, Limoges, Chauvigny et Egletons).

Nos activités s'étendent sur **4 régions administratives** : Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val-de-Loire, Occitanie.

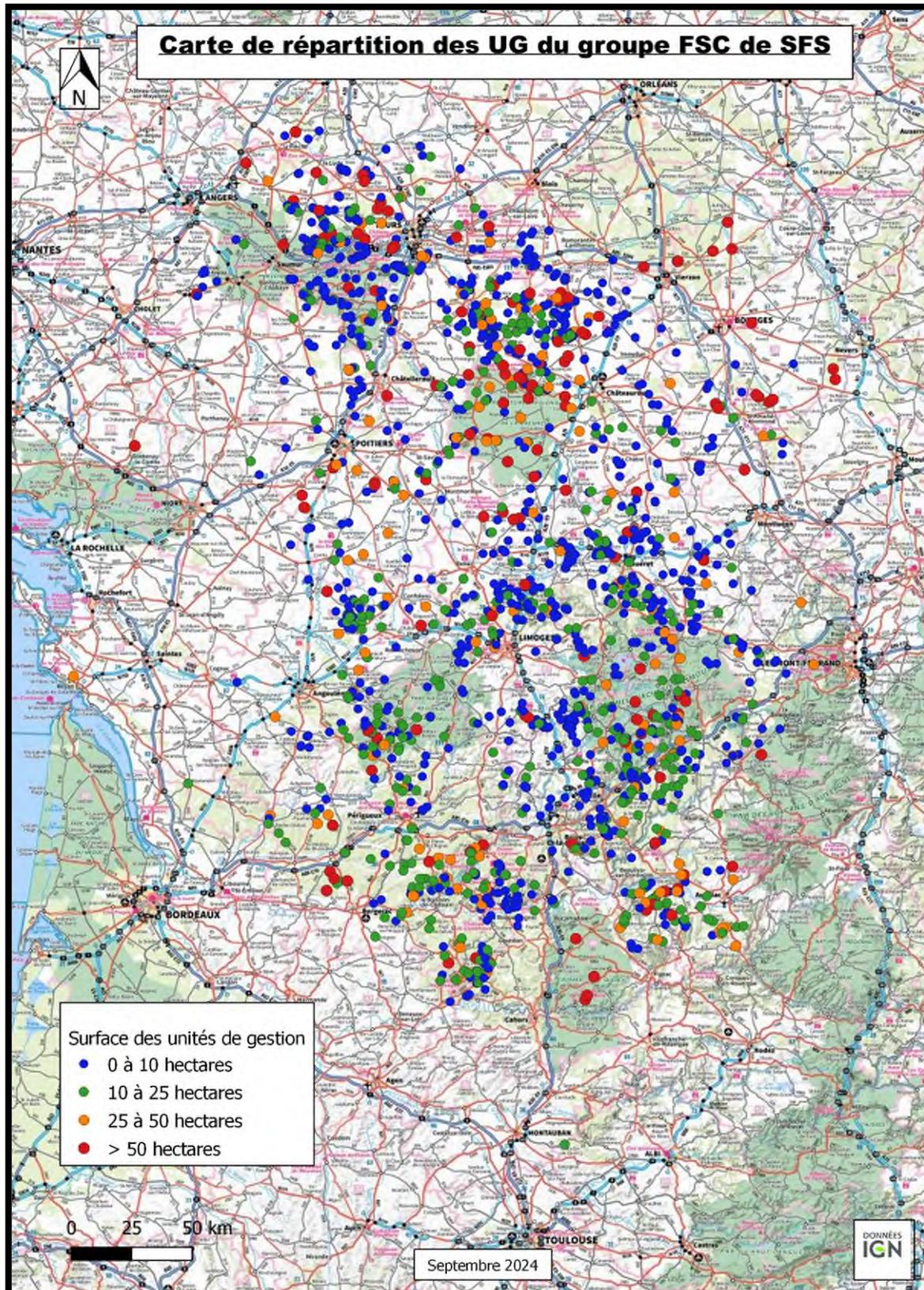
Les propriétaires dont les forêts sont certifiées FSC par nos équipes sont ainsi membres du groupe FSC de Sylvamo Forêt Services. Le groupe compte aujourd'hui **1853 membres totalisant une surface de 35250 ha**.

Répartition des membres FSC SFS par classe de surface





Cartographie des membres FSC de SFS





La vie du groupe FSC de Forêt Services

Aspects généraux, économiques et gestion	2023-2024	Cumul FSC (depuis 2011)
Surface totale du groupe	-	35250 ha
Nombre de membres du groupe	-	1853
Volume exploité et valorisé FSC par type (bois d'œuvre feuillus/bois d'œuvre résineux/bois d'industrie)	209309 tonnes exploitées en 2023 dont 9885 tonnes de bois d'œuvre	-
Nombre de nouvelles adhésions et surface (en % surface totale)	483 membres 5352 ha (15%)	
Surface exploitée (coupe rase/coupe d'éclaircie)	2090 ha 42% coupe rase	12620 ha 37% coupe rase
Surface reboisée/surface en régénération naturelle	20% plantation 80 % régénération naturelle	19% plantation 81% régénération naturelle
% surface feuillus/résineux	79% feuillus 21% résineux	79% feuillus 21% résineux



Aspects environnementaux	2023-2024	Cumul FSC (depuis 2011)
Surface des zones à Hautes Valeurs de Conservation environnementale (type 1, 3, 4)	831 ha	6492 ha
Surface forestière dédiée à la conservation % surface totale	930 ha 18%	8832 ha 25%
Nombre d'impacts ou de non-conformités environnementales détectées (pollutions accidentelles, érosions, dégâts à la végétation, impacts sur le réseau hydrographique, etc...)	7	86
Volume de produits chimiques utilisé (engrais, herbicide, pesticide, etc...) et surfaces traitées	0	0
Nombre de PV suite à un manque de respect de la réglementation environnementale	0	0



Aspects socio-culturels	2023-2024	Cumul FSC (depuis 2011)
Surface des zones à Haute Valeur de Conservation socio-culturelle (type 5 et 6)	129 ha	1422 ha
Nombre de salariés	15	-
Nombre accidents du travail/fréquence/gravité	0	0
Budget formation interne	12507 €	54140 € (depuis 2019)
Budget formation/ sensibilisation des contractants et de leurs sous-traitants	Equivalent 100 jours de suivi terrain	-
Nombre de contractants et de leurs sous-traitants (bûcherons, abatteurs débardeurs, transporteurs en équivalent temps plein)	129 entreprise (bûcheronnage et débardage) 97 transporteurs	-
Nombre de jours de grève	0	0
Nombre de PV suite à un manque de respect de la réglementation relative au droit du travail	0	0



Aspects « communication »	2023-2024	Cumul FSC (depuis 2011)
Nombre de parties prenantes recensées	/	230
Budget communication auprès des membres	0	5 060 €
Nombre de réclamations sur chantier certifié/chantiers totaux	0	0

Aspects « fonctionnement du groupe »	2023-2024	Cumul FSC (depuis 2011)
Nombre audits internes réalisés	56	338
Surface auditée lors des audits internes	2188 ha	23670 ha
Nombre de demandes d'actions correctives engagées/traitées	11	203
Nombre d'exclusions suite aux audits	7	41
Nombre de réclamations traitées/Nombre de réclamations reçues	0	1



Projet Biodiversité # 3 : Préservation de l'habitat des populations de Grand Murin

Par Léa FILLION



L'une des missions de Sylvamo Forêt Services est de proposer des projets en faveur de la préservation ou de la restauration de la biodiversité en forêt.

à des entreprises engagées dans une démarche environnementale vertueuse

Alexis MARTIN nous présente l'un d'entre eux, fruit d'un travail de collaboration entre le propriétaire, le CBB, une association environnementale et SFS, qui a contribué à la « Préservation de l'habitat des populations de Grand Murin » sur la commune de La Jonchère Saint Maurice en Haute-Vienne.

Alexis, peux-tu nous expliquer comment est né ce projet de « préservation de l'habitat de Grand Murin » ?

Alexis MARTIN : Ce projet est venu du CBB, notamment de Emeric Robichon et Sébastien Galaman, qui étaient en cours de négociation avec le propriétaire pour réaliser une coupe rase dans un taillis

de châtaigniers et une éclaircie feuillue. Au cours de leur visite terrain avec le propriétaire, ils ont pu voir une glacière sur la propriété qui abrite un nombre important de chauves-souris, notamment le Grand Murin.

Au vu de la présence de la biodiversité sur ce site, ils sont venus m'en parler et j'ai pu m'y rendre pour valider l'intérêt du projet, réaliser un livret de gestion FSC et un Plan Simple de Gestion. A la suite de la visite terrain, l'intérêt du projet est validé. Nous avons pu lancer une consultation de parties prenantes auprès du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), association spécialisée dans le suivi des chiroptères.

Ceux-ci ont confirmé l'intérêt du projet et validé les potentielles actions à mettre en œuvre. Suite à cela, la recherche de financement a pu être lancée.

Peux-tu nous en dire un peu plus sur ce lieu d'exception ?

AM: Le site est localisé dans les Monts d'Ambazac. L'intérêt du site repose sur la présence de colonies de chauves-souris dans la glacière du château de Walmath. Il s'agit d'un gîte d'hivernage qui hébergeait en 1995 au moins 50 individus de Grand Murin. Les terrains situés en périphérie du site correspondent à des territoires de chasse très fréquentés par les chauves-souris.

L'intérêt de ce secteur, outre les chauves-souris, est la présence de forêts de feuillus relativement anciennes qui permettent le maintien à la fois de grosses colonies de chauves-souris mais aussi d'une biodiversité liée aux vieux bois. La forêt, située autour du domaine, est accompagnée d'étangs et de rivières.

De plus, le Domaine de Walmath, avec sa forêt et son château, est un lieu de réception privilégié. Le château est notamment ouvert au public lors des journées du patrimoine. Un périmètre de protection des monuments historiques entoure le château et se superpose en partie au projet. Ainsi, il est important de conserver les atouts de ce lieu pour l'accueil du public tout en préservant les enjeux liés à la biodiversité. Ainsi, la conservation du patrimoine boisé permettra de maintenir l'aspect paysager de ce site d'exception.

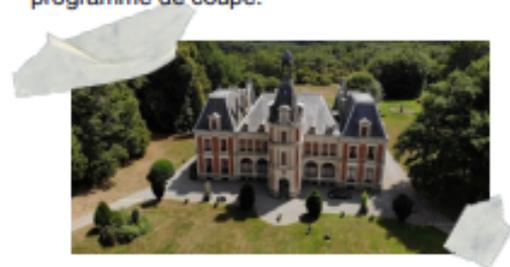
Et plus concrètement, en quoi consiste ce projet ?

AM: Ce projet fait partie des 5 retenus en France et englobe différentes mesures qui seront financées par le WWF au travers de l'initiative Nature Impact.

En collaboration avec les différents acteurs, les actions suivantes seront mises en place :

- **Trois îlots en libre évolution** sur une surface de 32.7 ha de la propriété permettront de conserver et préserver la biodiversité présente ainsi que les milieux naturels associés ;

- **Signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE)** par le propriétaire et le GMHL pour une durée de 99 ans assurant la pérennité des îlots de libre évolution ;
- **Conservation d'une zone tampon** de 10 m de large autour du gîte et le long du chemin permettant aux chauves-souris de relier l'étang ;
- **Suivi scientifique** des populations de chauves-souris par le GMHL pendant 5 ans ;
- **Maintien de 55 hectares** en gestion avec un programme de coupe.



Des coupes d'amélioration avec un marquage préalable et le maintien d'un minimum de 5 arbres vivants-habitat/ha pourront être réalisées, de même que des coupes de sécurisation des chemins permettant l'accueil du public.

Des panneaux et un parcours pédagogique vont être installés afin de sensibiliser les visiteurs à la gestion forestière et aux enjeux de biodiversité.

De plus, une coupe rase de taillis sera réalisée par le CBB aux alentours de la glacière et permettra au GMHL de compléter leurs études scientifiques. En effet, ils pourront analyser l'impact de différentes interventions sylvicoles sur le comportement des chauves-souris et définir des préconisations.

Il est donc possible de concilier exploitation forestière et préservation de la biodiversité !

EN SAVOIR PLUS SUR LE GRAND MURIN

Mesurant entre 67 et 84 mm de long, le grand murin est l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe. Son pelage est épais, court, brun clair sur le dos et presque blanc sur le ventre. Le Grand Murin chasse plus de 95 % du temps en forêt (peuplements feuillus, principalement hêtraie et chênaie). L'espèce se nourrit de proies marchant au sol en volant entre 2 et 5 m au-dessus du sol. C'est pourquoi des futaies hautes et sans sous-étage facilitent ses déplacements. L'espèce hiberne dans des cavités souterraines.

En été, elle gîte et se reproduit le plus souvent dans des greniers chauds et secs, des grottes, caves ou carrières. Sa dépendance alimentaire aux proies liées aux sols forestiers fait du grand murin une espèce typiquement forestière et indicatrice de la qualité et du fonctionnement des sols forestiers.

Cette espèce est classée comme « vulnérable » à l'échelle nationale car elle est menacée par la disparition de ses gîtes d'été (restauration de toiture) et par la disparition de ses milieux de chasse.

